

**Recueil des actes de la séance du conseil municipal,  
mardi 06 septembre 2022 à la mairie à 19h30**

Les conseillers municipaux ont délibéré favorablement pour :

- Le prix de vente des terrains du lotissement communal
- la fusion des commissions « communication » - « animation, loisirs et sports »
- L'adhésion de la commune de Colombelles au Sdec Energie
- Demander une subvention au Conseil Départemental – service restauration du patrimoine pour l'Eglise
- Signer le Marché VRD pour le lotissement de l'école :

COMMUNE DE  
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE  
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 12
- POUVOIRS : 0
- ABSENTS : 3
- VOTANTS : 12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Convocation du 30/08/2022 – Numéro 2022-09-01

L'an deux mille VINGT-DEUX, le SIX SEPTEMBRE à 19h30, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulot 1<sup>er</sup> Adjointe, Antoine PILLIE 2<sup>nd</sup> Adjoint, FERON Cécile 3<sup>ème</sup> adjoint,  
Conseillers municipaux : AUBIN Jean-Claude, BESLON Anne-marie, BOULLY Grégory, MARCHIS Alain, OPSOMER Blandine, ROGER Pascal, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Absents excusés : MERIEULT Sophie,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations :

.....  
Secrétaire de séance : Muriel Mulot

**Objet de la Délibération : prix de vente des deux terrains du lotissement Ecole**

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux des prix de vente des deux terrains proposés à l'issue de la réunion de travail du 11/07/2022

1er terrain (475m<sup>2</sup>) : 140 €/m<sup>2</sup> TTC  
2ème terrain (837m<sup>2</sup>) : 120 €/m<sup>2</sup> TTC

Il est précisé que le prix au m<sup>2</sup> du 2<sup>ème</sup> terrain est inférieur car la distance des réseaux à amener à l'intérieur du terrain est importante)

**Le conseil municipal, à l'unanimité**

**Approuve et arrête les prix des terrains comme suit**

- 1er terrain : 140 €/m<sup>2</sup> TTC / soit 475 X 140 = 66 500 €
  - 2ème terrain : 120 €/m<sup>2</sup> TTC / Soit 837 X 120 = 100 440 €
- Soit un total espéré : 166 940 € TTC

**Désigne** Maître Mouette pour représenter la commune et rédiger les actes

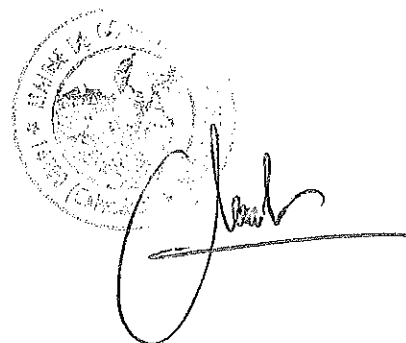
**Autorise** le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

**FAIT et DELIBERE** en séance, les jour, mois et an que dessus.

A **Gonneville-sur-Honfleur**, le 06/09/2022  
Le Maire – Christian MINOT

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
En Sous-Préfecture de Lisieux  
Et publication ou notification  
Le 25/09/2022



COMMUNE DE  
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE  
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 12
- POUVOIRS : 0
- ABSENTS : 3
- VOTANTS : 12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Convocation du 30/08/2022 – Numéro 2022-09-02**

L'an deux mille VINGT-DEUX, le SIX SEPTEMBRE à 19h30, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulot 1<sup>er</sup> Adjointe, Antoine PILLIE 2<sup>nd</sup> Adjoint, FERON Cécile 3<sup>ème</sup> adjoint,  
Conseillers municipaux : AUBIN Jean-Claude, BESLON Anne-marie, BOULLY Grégory, MARCHIS Alain, OPSOMER Blandine, ROGER Pascal, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Absents excusés : MERIEULT Sophie,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations :

.....  
Secrétaire de séance : Muriel Mulot

**Objet de la Délibération :**

*Fusion des commissions « communication » et animation, loisirs et sports*

Cécile Féron, présidente des commissions « communication » et « animation, loisirs et sports » PROPOSE de fusionner ces deux commissions, de la renommer et d'en modifier les membres LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité  
ACCEPTTE et présente le nouveau tableau des commissions communales

<b><u>COMMISSIONS COMMUNALES</u></b> <b><u>2020</u></b>	<b><u>MEMBRES</u></b>
<b><u>BATIMENTS</u></b> Président : PILLIE Antoine	BOULLY Grégory MARCHIS Alain MINOT Christian MULOT Muriel ROGER Pascal TROUSSEL Catherine
<b><u>CIMETIERE</u></b> Président : PILLIE Antoine	AUBIN Jean-Claude MINOT Christian MULOT Muriel VACHON Daniel
<b><u>ECOLES</u></b> Présidente : MULOT Muriel	AUBIN Jean-Claude FERON Cécile MERIEULT Sophie MINOT Christian REMOUE Elena
<b><u>FINANCES</u></b> Présidente : MULOT Muriel	FERON Cécile MINOT Christian OPSOMER Blandine PILLIE Antoine REMOUE Elena

COMMUNE DE  
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE  
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 12
- POUVOIRS : 0
- ABSENTS : 3
- VOTANTS : 12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Convocation du 30/08/2022 – Numéro 2022-09-03**

L'an deux mille VINGT-DEUX, le SIX SEPTEMBRE à 19h30, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulot 1<sup>er</sup> Adjointe, Antoine PILLIE 2<sup>nd</sup> Adjoint, FERON Cécile 3<sup>ème</sup> adjoint,  
Conseillers municipaux : AUBIN Jean-Claude, BESLON Anne-marie, BOULLY Grégory, MARCHIS Alain, OPSOMER Blandine, ROGER Pascal, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Absents excusés : MERIEULT Sophie,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations :

.....  
Secrétaire de séance : Muriel Mulot

**Objet de la Délibération :**

*Adhésion de la commune de Colombelles au SDEC Energie*

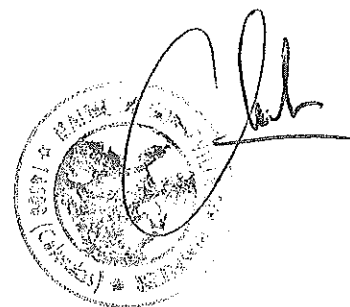
LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité  
ACCEPTE l'adhésion de la commune de Colombelles au SDEC Energie

FAIT et DELIBERE en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

A **Gonneville-sur-Honfleur**, le 06/09/2022  
Le Maire – Christian MINOT

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
En Sous-Préfecture de Lisieux  
Et publication ou notification  
Le 25/09/2022



COMMUNE DE  
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE  
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 12
- POUVOIRS : 0
- ABSENTS : 3
- VOTANTS : 12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Convocation du 30/08/2022 – Numéro 2022-09-04**

L'an deux mille VINGT-DEUX, le SIX SEPTEMBRE à 19h30, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulot 1<sup>er</sup> Adjointe, Antoine PILLIE 2<sup>nd</sup> Adjoint, FERON Cécile 3<sup>ème</sup> adjoint,  
Conseillers municipaux : AUBIN Jean-Claude, BESLON Anne-marie, BOULLY Grégory, MARCHIS Alain, OPSOMER Blandine, ROGER Pascal, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Absents excusés : MERIEULT Sophie,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations :

.....  
Secrétaire de séance : Muriel Mulot

**Objet de la Délibération :**

**Travaux de l'Eglise - Demande de subvention au Conseil Départemental**

CONSIDERANT l'aide financière accordée par l'état au titre DRAC d'un montant de 3609 €  
CONSIDERANT que cette aide permet de solliciter une subvention auprès du service de Restauration du Patrimoine du Conseil Départemental.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

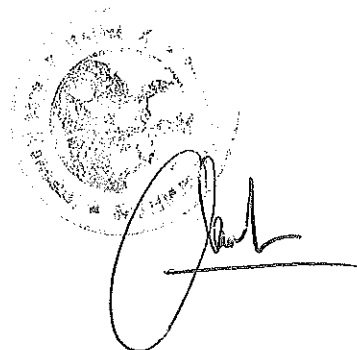
Sollicite une subvention aussi élevée que possible auprès du Conseil Départemental afin de pouvoir réaliser les travaux de l'Eglise.

**FAIT et DELIBERE** en séance, les jour, mois et an que dessus.

A **Gonneville-sur-Honfleur**, le 06/09/2022  
Le Maire – Christian MINOT

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
En Sous-Préfecture de Lisieux  
Et publication ou notification  
Le 25/09/2022



COMMUNE DE  
GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE  
LISIEUX

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- EN EXERCICE : 15
- PRESENTS : 12
- POUVOIRS : 0
- ABSENTS : 3
- VOTANTS : 12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Convocation du 30/08/2022 – Numéro 2022-09-05**

L'an deux mille VINGT-DEUX, le SIX SEPTEMBRE à 19h30, le conseil municipal de la commune de Gonneville-sur-Honfleur, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Minot Christian, Maire

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice) Muriel Mulot 1<sup>er</sup> Adjointe, Antoine PILLIE 2<sup>nd</sup> Adjoint, FERON Cécile 3<sup>ème</sup> adjoint, Conseillers municipaux : AUBIN Jean-Claude, BESLON Anne-marie, BOULLY Grégory, MARCHIS Alain, OPSOMER Blandine, ROGER Pascal, TROUSSEL Catherine, VACHON Daniel,

Absents excusés : MERIEULT Sophie,

Absents : BERSON Grégoire, Elena REMOUÉ

Procurations :

.....  
Secrétaire de séance : Muriel Mulot

**Objet de la Délibération : Lotissement Communal Ecole – choix du prestataire du lot  
AMENAGEMENT VRD après mise en concurrence**

VU l'appel à concurrence qui a été lancé pour les travaux de VRD du lotissement de l'école.  
CONSIDERANT que les entreprises Toffolutti et Réseaux Environnement sont les moins-disant, pour un montant total de 47 840.20€ HT

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité**

**DECIDE de retenir les entreprises conjointes Toffolutti et Réseaux Environnement**

**AUTORISE** le Maire à signer toute pièce relative à cette affaire

**DIT** que le montant des travaux sera réglé sur le chapitre 011 du budget lotissement

**FAIT et DELIBERE** en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
En Sous-Préfecture de Lisieux  
Et publication ou notification le 25/09/2022

A Gonneville-sur-Honfleur, le 06/09/2022

Le Maire – Christian MINOT

